



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 64397

Texte de la question

M. René André appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des couples devant faire appel aux techniques d'assistance médicale à la procréation. En effet, les délais d'attente, notamment pour la fécondation in vitro, sont souvent très longs, non en raison du nombre élevé de patients, mais eu égard à la faiblesse des crédits octroyés par l'Etat aux centres spécialisés pratiquant des interventions. Cet état de fait pénalise ces couples et leurs chances de devenir parents se trouvent ainsi amenuisées. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour remédier à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. René André](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64397

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4219